



COMMUNIQUE DE PRESSE

pour diffusion immédiate

Paris, le 06/06/2019

A la suite des propos inexacts et choquants tenus sur l'esclavage par une chroniqueuse de l'émission de France 2 « On n'est pas couché », Jean-Marc Ayrault, président de la mission de préfiguration de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, a adressé un courrier à Delphine Ernotte, présidente du groupe France Télévision, pour s'étonner que de tels propos aient pu être tenus sur les antennes du service public sans immédiatement susciter les corrections qui s'imposaient.

Cette polémique illustre l'utilité pour notre pays d'une institution telle que la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage. Rassemblant de nombreux acteurs publics et privés, de l'Hexagone et des outre-mer, la Fondation sera opérationnelle d'ici l'automne. Elle œuvrera dans les médias, à l'école, dans les lieux de culture, pour diffuser l'histoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions, pour célébrer les héritages culturels, artistiques et humains qui en sont issus, et pour, ainsi, renforcer la cohésion nationale.

P. J. : Lettre de M. Jean-Marc Ayrault

www.gip-mmeta.org

Contact presse : armelle.chatelier@gip-mmeta.org / 06 88 17 68 25

Le Président,

Paris, le 06/06/2019

Madame la Présidente,

En septembre dernier, vous m'avez reçu dans le cadre de la mission de préfiguration de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage qui m'a été confiée par le Président de la République. Nous avons alors échangé sur la nécessité pour la France de reconnaître cette part de son histoire, sur l'utilité de cette démarche pour renforcer la cohésion nationale, sur l'importance d'en partager les héritages, politiques, culturels et humains.

Alors que la Fondation va être créée cette année, les propos diffusés sur l'une de vos antennes il y a quelques jours montrent hélas l'ampleur du travail qui reste à faire sur cette question. Évoquant les risques d'une « concurrence des mémoires », une chroniqueuse de l'émission « On n'est pas couché » a ensuite comparé l'extermination des Juifs d'Europe et l'esclavage des Africains durant la période coloniale, qui d'après elle serait « exactement le contraire », « l'idée » des esclavagistes étant de maintenir leurs victimes « en pleine forme, en bonne santé ».

Hiérarchiser ainsi deux crimes contre l'humanité, reconnus et condamnés comme tels, n'a aucun sens et ne fait qu'alimenter cette « concurrence des mémoires » qu'il s'agissait pourtant de dénoncer. Quant à l'évocation de la réalité de l'esclavage, elle est simplement aberrante pour qui s'est un jour intéressé au sujet. J'y vois le signe de l'ignorance qui persiste dans notre pays sur ces pages de notre passé, y compris dans les milieux supposément les mieux informés.

Si l'on attend en toutes circonstances du service public le souci de l'exactitude dans l'évocation des faits historiques, cela est encore plus vrai lorsqu'il est question des pages les plus sombres de notre histoire. C'est la raison pour laquelle je m'étonne qu'aucune des personnes présentes sur le plateau n'ait jugé nécessaire de rectifier sur le champ de telles contre-vérités, et que, alors que l'émission n'était pas en direct, ce passage ait pu ensuite être diffusé en l'état.

Le service public a pourtant les moyens de faire reculer cette ignorance. Nous avons tous la responsabilité d'y travailler. Soyez assurée que la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage sera à vos côtés pour imaginer les meilleurs moyens de faire progresser la connaissance de cette histoire, et de partager avec le plus grand nombre les héritages multiples qu'elle nous a légués.

Je vous prie, Madame la Présidente, d'accepter l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marc Ayrault